



## Colloque International

### « L'emploi à l'épreuve des territoires : reconversions économiques et changement social »

22, 23 et 24 novembre 2017

Amiens, UPJV

### Appel à communications

Les changements dans le domaine des activités économiques qui ont affecté la France au cours de la dernière décennie ne sont pas uniquement lisibles en termes de destruction d'emploi dans la mesure où la séquence en cours peut être interprétée comme une phase de modification de l'appareil productif. Si des activités ont disparu ou disparaîtront et si des emplois ont été détruits ou le seront, d'autres activités pourvoyeuses de nouveaux emplois ont été créées ou le seront. Le problème est donc moins celui de la perte nette d'emplois (même si elle est bien réelle) que celui du type d'emplois disponibles ou qui le seront, de leur localisation et de leur degré d'adéquation avec la main-d'œuvre et les formations dispensées sur des territoires souvent marqués par une spécialisation relativement forte en matière d'activités économiques et de répartition des qualifications.

Les espaces géographiques et socio-économiques dans lesquels évoluent les individus connaissent des changements profonds affectant les règles qui les régissent, la valeur des ressources des individus ainsi que leurs chances de placement. Ces conversions s'accompagnent de processus de remise en ordre de la réalité par un travail sur les représentations du monde social et de son devenir. Se dessine ainsi, à un niveau politique et par le jeu d'acteurs en position de l'énoncer, une représentation d'un avenir commun plus ou moins inéluctable.

Dans ces conditions, les agents doivent eux-mêmes opérer des conversions de manière à se maintenir dans les espaces qu'ils occupent ou à défaut se déplacer vers des espaces où leurs ressources restent agissantes, ce qui peut avoir des incidences sur les structures familiales notamment. Indissociablement, ces conversions comportent un caractère qu'on pourrait désigner comme moral ou, plus largement, comme dispositionnel dans la mesure où elles affectent le rapport au travail, à l'emploi, à la famille, au territoire, à l'avenir, etc., autrement dit les visions du monde social présent et à venir ainsi que les manières de s'y positionner et d'y agir. Le terme de conversion est donc à prendre ici dans une acception pleine proche de celle qu'on peut lui conférer dans le registre du religieux en raison de la complicité entre structures sociales et structures mentales ou, pour être plus précis, parce que les subjectivités sont le produit de l'objectivité du monde social et que tout changement du second ne reste jamais sans conséquences sur les premières.

## **Axe 1 – Dynamiques territoriales**

Les contributions attendues accorderont une place importante aux décisions *bottom up* et mettront en avant les stratégies des acteurs, en matière de travail et d'emploi, dans leur volonté/obligation de (re)conversion. La notion de « dynamiques territoriales » mobilise plusieurs niveaux de régulation, même si elle privilégie le niveau méso. De ce fait, seront mises en avant les interactions entre les acteurs, leurs tiraillements entre des logiques institutionnelles et la façon dont ils défendent leurs intérêts.

En toile de fond, la question de l'action publique que nous concevons dans une acception dynamique, i.e. comme une activité sociale intervenant dans des espaces d'interactions différenciés mettant en évidence la combinaison d'échelles. A son tour, elle renforce les dynamiques territoriales. Ces espaces sont souvent imbriqués les uns dans les autres, en fonction des contextes nationaux, régionaux, sectoriels particuliers ou encore des logiques d'acteurs qui prévalent. De ce fait, l'action publique ne relève nullement d'une démarche de type *top down* mais d'une approche qui repose sur la pluralité des échelles de décision et qui privilégie, dans l'analyse de l'insertion sur les marchés de l'emploi et du travail, la multiplicité des interactions. L'on est ainsi loin des schémas réducteurs censés faire le pont entre une « offre » et une « demande » sur un marché du travail. Ainsi, l'analyse des logiques institutionnelles et du jeu des acteurs, de leurs rencontres, de leurs tensions et conflits nous pousse à considérer les processus qui en émanent comme des marqueurs importants en matière d'emploi et de travail, de formation, bref de configuration des marchés du travail.

Les contributions s'inscriront dans trois sous-thèmes :

- Politiques de l'emploi et logiques institutionnelles

Un premier sous-thème porte sur les logiques institutionnelles des organismes chargés de la politique de l'emploi, du travail, de la formation professionnelle. Il met en exergue les nouvelles compétences des collectivités territoriales en matière de développement économique. Comment sont distribuées entre les parties prenantes les

compétences des collectivités en matière de développement économique ? Qui décide des attributions ? Quels processus sont mis en œuvre en matière de politique de l'emploi, du travail, de la formation et quels impacts ont-ils sur les marchés ?

- La gouvernance multiniveau de l'action publique

Un deuxième sous-thème traitera de la gouvernance multiniveau de l'action publique. L'accent sera mis sur la multiscalarité des politiques de l'emploi, dans une dimension comparative à l'échelle européenne. Nous attendons aussi des comparaisons à l'échelle interrégionale, soit entre régions françaises soit entre deux régions européennes. Les contributions portant sur la perspective méthodologique de la multiscalarité seront bienvenues.

- Construction des marchés

Le sous-thème 3 s'intéressera à la construction des marchés : marché émergent, marché porteur. Les contributions attendues traiteront des bénéficiaires des politiques de soutien et développement et, plus particulièrement, du rôle des acteurs publics et privés, à qui l'Etat délègue de plus en plus de prérogatives qui relevaient jusque-là de sa compétence. Les communications s'inscriront dans un questionnement des transformations du rôle de l'Etat, en tant que pourvoyeur d'un cadre pour la construction des marchés. Elles pourront également s'intéresser au rôle des prescripteurs et à ses effets sur la réalité marchande.

## **Axe 2 - (Re)configurations**

De quelle manière les injonctions et contraintes, endogènes ou exogènes, qui pèsent sur les unités de production induisent des logiques de conversion, affectent les organisations ainsi que les logiques de concurrence et de coopération entre elles ? De quelle manière, les voies empruntées pourraient constituer une réponse à ces injonctions et contraintes permettant, au moins en partie, de s'y soustraire ou au contraire de renforcer les logiques qu'elles portent ? Comment cela se traduit-il en termes de statuts d'emploi et de mobilisation de la main-d'œuvre ?

Les contributions s'inscrivant dans cette deuxième thématique devront fournir des éléments de réponse à ces questions en replaçant les phénomènes décrits et analysés au sein des systèmes complexes (conceptualisés en termes d'espaces, de réseaux, de configurations...) qui les déterminent et, qu'en retour, ils contribuent à transformer. Ces contributions devront porter une attention particulière aux ressources mobilisées par les acteurs (entreprises, individus, collectifs, consortiums, etc.). Ces ressources (économiques, juridiques, sociales, cognitives, informationnelles, symboliques, etc.) devront faire l'objet d'une description précise portant sur leur composition (volume, structure), le contexte de leur mise en jeu ainsi que les effets qu'elles produisent. Il s'agira ainsi d'identifier les conditions sociales rendant possibles, ou non, des trajectoires organisationnelles et individuelles de conversion.

Ces questions seront traitées à partir de trois sous-thématiques correspondant à différentes échelles d'observation :

- Coordination inter-firmes et innovation

Seront étudiées ici ce que l'on peut désigner, en première analyse, comme des formes méta-organisationnelles de coordination entre firmes. On pense notamment aux « clusters », « pôle de compétitivité » et autres « écosystèmes ». Les contributions pourront s'intéresser à la genèse de ces entités et à leur fonctionnement en montrant de quelle manière des acteurs potentiellement concurrents en sont venus à passer des alliances de circonstance et à coopérer pour générer de l'innovation scientifique et technique. Il s'agira alors d'analyser les raisons de ces alliances, la manière dont les acteurs publics ont pu les favoriser ou celle qui se sont constituées à la lisière des firmes, par le regroupement, autour de celles-ci, d'entreprises de taille plus réduite dont l'existence résulte souvent de l'externalisation des fonctions de R&D.

Dans un même mouvement, on s'attend à ce que les termes couramment mobilisés pour désigner ces formes méta-organisationnelles fassent l'objet d'une mise en examen et d'une requalification sociologique au regard de leur structuration et de leur fonctionnement effectif. En particulier, on questionnera le caractère symbiotique de ces ensembles afin d'identifier les tensions qui les parcourent, les ressources qui les structurent et les acteurs qui y occupent des positions dominantes afin de mettre au jour les logiques de définition des orientations stratégiques. On pourra également identifier et analyser la structure réelle des réseaux de coopération dont ne saurait rendre compte la mise en scène, par la communication institutionnelle, des relations entre acteurs. On se donnera ainsi les moyens de rendre raison à la fois des modes de coordination effectifs et des voies de développement dessinés par la définition des orientations stratégiques en matière d'innovation et de marchés.

- Reprise(s) de la production

Les fermetures d'entreprises s'accompagnent parfois d'initiatives de reprise de l'appareil de production par les salariés. Dans cette sous-thématique, on s'intéressera à des expériences se situant en aval du processus de reprise de l'entreprise et ayant donc donné effectivement lieu à une reprise de la production. L'objectif est ici double : d'une part, explorer les formes concrètes de reprises (structure du capital, modèles organisationnels, modes de rétribution, structure hiérarchique, etc.) et, d'autre part, analyser les conditions de pérennisation de ces expériences à travers l'étude de celles qui ont pu perdurer, au moins un temps.

Au-delà du projet même de rendre possible la continuité de l'outil de travail, les analyses devront porter sur les intentions liées à ce qui peut s'apparenter à des formes de réappropriation de l'outil, du travail et de la production. On pense ici notamment aux pratiques désignées comme solidaires ou encore à la thématique en termes de biens communs. On cherchera à rendre compte de la manière dont ces intentions se heurtent à la réalité économique et organisationnelle et/ou comment elles parviennent à s'en accommoder ou à la contourner. On pourra par exemple se pencher sur les tensions générées par l'opposition entre une égale répartition du capital d'un côté et le maintien d'une division verticale et horizontale du travail de l'autre ou sur celles découlant de la rencontre entre l'affirmation de produire autrement et la nécessité d'écouler la production, de trouver un marché et de fixer des prix. Il s'agira alors de mettre au jour les conditions dans lesquelles ces tensions trouvent, ou non, des issues et quels sont les modèles productifs qui en résultent. D'une certaine façon, la question à laquelle les

contributions devront apporter des éléments de réponse peut se formuler simplement : quelles sont les conditions d'une conversion de l'économie par les acteurs et quelles sont celles de la conversion des acteurs par l'économie ?

- Figures émergentes de la mise au travail

Les contributions attendues pour cette sous-thématique devront explorer les conditions de diffusion de nouveaux cadres de réalisation du travail ainsi que les effets de cette diversification sur les formes de mobilisation de la main-d'œuvre. Au-delà des analyses classiques portant sur l'intérim, l'intermittence ou la vie en CDD, on attend ici que soient explorés des statuts émergents brouillant de manière encore plus déterminante la frontière du salariat et du travail indépendant tels que celui d'auto-entrepreneur, d'entrepreneur-salarié ou encore ceux liés au portage salarial. Seraient particulièrement appréciées des contributions articulant le cadre juridique formel, sa traduction opérationnelle et ses effets sur les pratiques des agents en lien avec leurs ressources, leurs dispositions et le contexte d'action. On pourrait notamment travailler sur les trajectoires de conversion afin de rendre compte des conditions par lesquelles et dans lesquelles d'anciens salariés en arrivent (ou non) à devenir des entrepreneurs d'eux-mêmes, construisant leur marché, définissant leurs prix, accumulant un « portefeuille de compétences », travaillant leurs « avantages concurrentiels », etc., sans toujours en avoir l'intention. On pourra également s'intéresser à la façon dont ce travail « libéré » de l'horizon indéfini de la subordination liée au CDI génère des formes d'auto-exploitation rendues insensibles par des logiques d'adhésion à ces conditions d'emploi qu'il s'agira alors de comprendre et d'expliquer.

### **Axe 3 – Trajectoires**

Le troisième axe interroge aussi bien les transformations de l'emploi que les trajectoires de reclassement des salariés licenciés dans le cadre de restructurations et fermetures d'entreprises. Les contributions attendues devront s'appuyer sur des enquêtes étudiant aussi bien les conditions de possibilité de la mobilité (interne et externe) des salariés touchés par un plan de sauvegarde de l'emploi que les façons dont ils se confrontent au marché du travail. Quelles sont les conditions objectives et subjectives de ce retour à l'emploi ? Quel est le rôle des institutions d'encadrement des travailleurs en reclassement ? Qu'en est-il dans un contexte de « crise » où la durée de la transition professionnelle est souvent très incertaine, voire, pour certains, absente de toute perspective ? Dans cette perspective, des communications s'intéressant à l'inégal accès aux ressources (qualifications, réseau de relations sociales, éléments de sécurisation matérielle mobilisables dans le groupe familial, etc.) mobilisables par les salariés licenciés dans un parcours de reconversion professionnelle et au degré variable d'assignation des catégories les plus fragilisées à leur condition sociale et à un territoire en déclin économique (mobilité géographique) sont également souhaitées. Il pourra s'agir, tout autant, de déconstruire les catégories de l'action publique portant les dispositifs de reclassement que de discuter des cadres conceptuels usités par la sociologie pour à la fois comprendre les processus de réinscription dans un emploi durable et de son éviction, les recompositions dans et hors les espaces de travail et leurs conséquences biographiques. Cet axe propose trois angles d'étude.

- Ruptures biographiques, conversion et reconversion

Le premier angle d'analyse porte sur les ruptures biographiques et leur corollaire, aussi bien sur le rapport au travail que sur l'ensemble de la vie sociale des individus concernés par un licenciement. Que veut dire perdre son travail quand la carrière professionnelle avait été jusqu'alors marquée par le sceau de la stabilité ? Comment, dès lors, et dans quelles conditions, se réinscrit-on dans le monde du travail ? Il s'agira d'interroger les effets des conditions de licenciement sur les projets de reconversion, les représentations du travail et les perspectives de retour à l'emploi. Les contributions pourront également étudier les reconversions professionnelles sous l'angle de l'adaptation aux normes d'employabilité et/ou à une instabilité professionnelle qui se prolonge. Le regard porterait alors sur les façons dont les salariés licenciés s'adaptent ou, au contraire, résistent aux « mises au travail » exigeant un nouvel engagement professionnel, polyvalence et flexibilité, et se confrontent aux formes de subordination qui y sont liées. Si l'idée de reconversion suppose un changement d'activité, d'emploi ou de statut, dans quelle mesure la notion de conversion permet-elle de rendre compte de processus à un niveau plus individuel et subjectif qui conduisent l'adaptation à ces changements ? Autrement dit, faut-il se convertir pour se reconvertir ?

- Stratégie de reconversion et reproduction sociale

Le second angle d'analyse interroge les stratégies de réinscription dans le monde du travail au regard des ressources mobilisables par les (ex)salariés. Des travaux portant sur des trajectoires individuelles sont les bienvenus. Les études de trajectoires collectives doivent nous permettre de saisir les conditions de reconversion des travailleurs touchés par un même plan de sauvegarde de l'emploi. Une attention pourra être portée aussi bien au reclassement interne proposé par l'entreprise exigeant notamment une mobilité géographique qu'à la reconversion professionnelle engagée par les salariés. Comment certains parviennent-ils à se « reclasser », parfois plus favorablement, alors que d'autres sont durablement assignés à une position sociale disqualifiée ? Quels sont les effets des conditions de travail antérieures sur le reclassement professionnel ? Dans quelles conditions s'effectuent les projets entrepreneuriaux et avec quels résultats ? Par volonté d'être son propre patron ou comme moyen d'échapper à la pénurie d'emploi ? Sur quelles ressources se sont-ils appuyés pour se reconvertir ? Que disent les reconversions professionnelles des stratifications internes et des ruptures qui s'opèrent au sein des classes populaires ? Dans quelle mesure les politiques de reconversion de l'emploi contribuent-elles au maintien voire au développement de ces inégalités ? En quoi les pratiques des agents de conversion (cabinet d'*outplacement*, pôle emploi, etc.) y participent-elles ?

- Précarité et style de vie

Le troisième angle d'étude entend questionner les effets de la précarité de l'emploi sur le travail, sur la famille et sur les autres sphères de la vie sociale. Dans quelles conditions un statut précaire engage-t-il une précarité sociale ou un déclassement ?

L'emploi précaire est-il nécessairement associé par les intéressés à une disqualification professionnelle ? Si une part des salariés licenciés concernés par des restructurations retrouve, dans des délais plus ou moins longs, un travail, d'autres sont durablement placés dans des situations de chômage, ponctués par les contrats aidés et, certains, en viennent à dépendre des minima sociaux. Quels en sont les effets sur les équilibres familiaux ? Comment se réorganise le quotidien d'un travailleur sans travail ? En quoi la privation d'emploi et la confrontation aux institutions d'encadrement des chômeurs réorganisent-elles les visions du monde ? Dans quelle mesure l'éviction du monde du travail se manifeste-t-elle par un repli social ? Si l'assignation au territoire caractérise bien des situations d'anciens salariés disposant de faibles ressources mobilisables pour échapper à leur condition sociale, le territoire n'est-il qu'une clôture qui enferme dans un entre soi ? Dans quelle mesure est-il une ressource permettant de créer des conditions matérielles de subsistance en développant notamment une économie plus informelle ?

### **Calendrier**

- Envoi des résumés (5 000 signes) à Nathalie Devèze [nathalie.deveze@u-picardie.fr](mailto:nathalie.deveze@u-picardie.fr) : 31 mars 2017
- Réponse aux contributeurs : 5 mai 2017
- Envoi des papiers (40 000 signes maximum) : 1<sup>er</sup> octobre (dernier délai)

### **Comité d'organisation**

Astier Isabelle  
Azaïs Christian  
Brusadelli Nicolas  
Caveng Remy  
Depoorter Pascal  
Devèze Nathalie  
Frigul Nathalie  
Martel Yannick  
Molis Audrey  
Pierru Emmanuel  
Rangeon François  
Roussel Mélanie  
Venet Thomas  
Vignon Sébastien

### **Comité scientifique**

Bory Anne  
Corsani Antonella  
Darbus Fanny  
Deshayes Jean-Luc  
Didry Claude

Gardin Laurent  
Giraud Olivier  
Grégoire Mathieu  
Guyonvarch Mélanie  
Jefferys Steve  
Lamanthe Annie  
Lomba Cédric  
Palloix Christian  
Perrin-Heredia Ana  
Petraki Georgia  
Pudal Romain  
Roupenel-Fuentes Manuella  
Thabet Slim  
Van de Wattyne Jean  
Verdier Éric  
Vignal Cécile